

AEROSUISSE Bulletin printemps 2020



Chères lectrices, chers lecteurs

L'aviation suisse traverse actuellement sa plus grande crise depuis la deuxième guerre mondiale. On a peine à y croire après une année avec un nombre record de passagers dans les aéroports nationaux. Mais la crise du coronavirus touche l'aviation – un secteur mondialisé – plus fortement que les autres secteurs industriels. Il y a quelques semaines encore, nous concentrons nos efforts pour éviter à l'aviation les taxes prévues dans la loi sur les émissions de CO₂ – mais aujourd'hui il s'agit avant tout de sauver l'aviation suisse. Dès la fin de la crise du coronavirus la Suisse aura à nouveau besoin d'un excellent raccordement aux réseaux internationaux pour l'économie et le tourisme – pour ce faire, une infrastructure aéronautique est indispensable.



En cette période très difficile, nous vous souhaitons avant tout que vous et votre entourage, mais aussi votre entreprise restiez en bonne santé.

Thomas Hurter, président d'AEROSUISSE

Éditorial

- [Réunion avec le Conseil fédéral](#)
 - [Débat sur la loi sur le CO2 pour la période postérieure à 2020](#)
 - [AEROSUISSE soutient le comité NKF \(nouveaux avions de combat\)](#)
 - [Contre la modification de loi sur les étrangers et l'intégration](#)
 - [COVID 19 : aide étatique pour les entreprises](#)
 - [Nouveau site Web dès septembre](#)
 - [Assemblée générale à Genève reportée au 11 septembre](#)
 - [Nouveaux membres](#)
-

Réunion avec le Conseil fédéral

Mi-mars déjà, AEROSUISSE avait convenu d'une réunion avec le Conseil fédéral pour lui démontrer l'importance du raccordement de la Suisse via les aéroports et l'aviation suisse. L'exemple des vols de rapatriement de citoyens suisses échoués à l'étranger prouve que ceux-ci ne sont que possible grâce aux compagnies aériennes suisse et à l'aviation d'affaires suisse dont fait également partie la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega). Le bon fonctionnement du système de transport aérien devient maintenant perceptible, car seul les vols de fret permettent de maintenir les chaînes de ravitaillement et d'assurer le transport aérien de matériel médical requis en urgence. Avec deux communiqués de presse AEROSUISSE a informé la population sur l'importance d'un raccordement permanent du pays au reste du monde.

[Communiqué de presse 19.03.2020](#)

[Communiqué de presse 23.03.2020](#)

Débat sur la loi sur CO2 pour la période postérieure à 2020

[17.071](#)

Le débat au Conseil national sur la loi sur les émissions de CO2 était prévu lors de la dernière semaine de session, les 18 et 19 mars. Comme la session fut interrompue à cause du coronavirus à la mi-mars, le débat sur la loi sur les émissions de CO2 reprendra probablement lors de la prochaine session. Les effets du coronavirus auront certainement aussi des répercussions sur le débat. La crise du coronavirus a

clairement démontré avec quelle rapidité l'économie mondiale s'écroule sans mobilité.

AEROSUISSE soutient le comité NKF (nouveaux avions de combat)

Sous la présidence du conseiller aux États d'Argovie Thierry Burkhart (PLR) un comité s'est formé pour la campagne pour les nouveaux avions de combat (NKF) de l'armée suisse. Avec des parlementaires du PLR, de l'UDC, du PDC et du PVL le comité est largement positionné. L'indépendance vis-à-vis des différents fournisseurs d'avions de combat est primordiale aux yeux du comité. AEROSUISSE soutient ce comité de campagne en participant au groupe de travail correspondant.

Contre la modification de la loi sur les étrangers et l'intégration

Dans une lettre adressée au Département fédéral de justice et police AEROSUISSE demande la suppression pure et simple des modifications de la loi sur les étrangers et l'intégration pour la mise en œuvre du plan d'action pour la gestion intégrée des frontières. Le report des coûts des contrôles frontaliers sur les opérateurs aéroportuaires ainsi que les restrictions de l'autonomie des opérateurs en cas de modifications de la construction et de l'exploitation sont tous disproportionnés et vont à l'encontre du Rapport sur la politique aéronautique du Conseil fédéral. AEROSUISSE précise que le secrétariat d'État aux migrations ne dispose pas de l'expertise nécessaire pour ordonner des mesures structurelles dans une exploitation complexe comme l'est un aéroport – simultanément sans que l'opérateur aéroportuaire n'ait la possibilité d'intervenir.

COVID-19 : aide étatique pour les entreprises

- Crédit garanti à 100% par la Confédération pour un montant jusqu'à 500'000 CHF. Le montant est octroyé de manière simple et rapide. Des crédits-relais ne sont possibles que pour un montant de 10% du chiffre d'affaires annuel. L'entreprise doit faire valoir que la perte de revenus est directement liée à la pandémie du coronavirus. Le taux d'intérêt est de 0%. Le formulaire pour la demande de crédit est disponible sur le site web <https://covid19.easygov.swiss/fr/>.

- Crédit garanti à 85% par la Confédération pour montant entre 500'000 CHF et 20 millions CHF. Un audit bancaire complet est condition sine qua non, car les banques supportent 15% des frais entraînés en cas de défaut de crédit. Le taux d'intérêt est actuellement de 0.5%.
- Pour les cas d'extrême gravité des montants plus élevés sont possibles, mais ils doivent être approuvés par la Confédération.
- Les entreprises bénéficiaires ne sont pas autorisées à distribuer de dividendes, ni à rembourser des investissements ou de financer des autres prêts avec le crédit accordé.

Ce paquet de mesures est de nature cumulative avec les mesures prises dans le domaine du chômage partiel et l'allocation pour perte de gain COVID pour la couverture des charges salariales.

Nouveau site web dès septembre

Le lancement du nouveau site web d'AEROSUISSE est amorcé. La structure sera simplifiée et l'utilisation réaménagé dans un souci de clarté. En raison d'une mise à jour système, le site web ne sera en ligne pas avant le mois de septembre. Il sera d'une importance particulière pour toutes activités professionnelles liées à l'aviation, même un portail emploi serait concevable.

www.aerosuisse.ch

Assemblée générale à Genève reportée au 11 septembre

En raison du sérieux impact du coronavirus, l'assemblée générale d'AEROSUISSE de cette année et la remise de l'AEROSUISSE Award ont été reportés du jeudi 28 mai au **vendredi 11 septembre 2020**. À l'occasion du centième anniversaire de l'aéroport de Genève, l'assemblée générale aura lieu **à l'aéroport de Genève**.

Nouveaux membres

Speedwings Business SA, Payerne

Speedwings opère des jets d'affaires depuis plus de 30 ans. L'entreprise est aussi responsable du secteur civil de l'aéroport de Payerne et elle est établie comme agent de manutention et loue les grands hangars.

www.speedwings-payerne.ch

Protectas Aviation Security AG, aéroport de Zurich

www.protectas.com

Protectas Aviation Security AG couvre une gamme étendue de services de sécurité et de services dans le secteur du transport aérien. Elle profite d'un réseau d'entreprise international et d'une longue expérience dans la matière. Erfahrung zurückgreifen.

AEROSUISSE
Fédération faitière
de l'aéronautique et de
l'aérospatiale suisses
Kapellenstrasse 14
Case postale
3001 Berne

Für weitere Informationen besuchen Sie unsere Website:

<https://aerosuisse.ch/index.php/accueil.html>

Rédaction: Hansjörg Bürgi

Tél
+41 58 796 98 90
Fax
+41 58 796 99 03

info@aerosuisse.ch
www.aerosuisse.ch

2020© AEROSUISSE